



Conseil économique et social

Provisoire
10 août 2012
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 12 mars 2012 à 15 heures

Président : M. Koterec (Slovaquie)

Sommaire

Cohérence, coordination et coopération en matière de financement du développement (*suite*)

Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Débat thématique sur l'ensemble du thème 1 : La promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux »

- a) *Exposé sur le Rapport sur le développement dans le monde 2013 : Emplois par M. Martin Rama, Directeur et principal auteur du Rapport sur le développement dans le monde 2013, Banque mondiale*
- b) *Exposé sur "La croissance durable et partagée, la création d'emplois et le développement » par M. Heiner Flassbeck, Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement*

Débat

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-26168X (F)



Merçi de recycler



La séance est ouverte à 15 h 5.

Cohérence, coordination et coopération en matière de financement du développement (*suite*) (E/2012/7)

Allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

1. **M. Ban Ki-moon** (Secrétaire général de l'ONU) dit que le monde a beaucoup changé depuis la réunion de haut niveau tenue en 2011 avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Le Réveil arabe, qui a montré la puissance du peuple et sa capacité d'écrire l'histoire, a été mené par les jeunes et les femmes. Ils sont descendus dans la rue, risquant leur vie, et trop nombreux sont ceux qui l'ont perdue pour la liberté et la démocratie. Leur aspiration au respect des droits et de la dignité a retenti dans le monde entier.

2. La réunion spéciale abordera le problème de la stabilité mondiale au sens le plus large, car la pauvreté, la discrimination et la violence sont des phénomènes qui s'entretiennent mutuellement. Le Conseil a choisi de réfléchir à deux thèmes critiques, capables d'aider à sortir de ce cercle vicieux. Concernant le thème 1, « Promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux », il est urgent de définir des politiques de création d'emplois décents, assortis d'une rémunération qui suffise à leur détenteur à la fois pour survivre et prospérer. Indépendamment de la protection de leur famille contre la faim et la souffrance, un emploi décent et productif est un moyen de créer une génération de consommateurs ayant un pouvoir d'achat qui puisse animer la demande. Les politiques de création d'emplois doivent aider les petites et moyennes entreprises qui créent le plus d'emplois et donc de possibilités de revenu. L'aide publique au développement (APD) demeure vitale et il faut davantage prêter attention aux principes de l'emprunt et du prêt responsable.

3. S'agissant du thème 2, « Financement du développement durable », le moment est venu de prendre des décisions. Vingt ans ont passé depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro (Sommet Planète Terre) et il ne reste que 100 jours

avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) qui se tiendra en juin 2012, et qui offre l'occasion, qui ne se produit qu'une fois par génération, de se mettre d'accord sur des solutions durables dans les domaines de l'environnement, de l'économie et de l'équité, afin de préparer l'avenir que les participants souhaitent.

4. Les participants à la réunion spéciale doivent donc s'engager activement dans le processus Rio + 20 pour assurer son succès. Le développement durable est une notion qui englobe la nutrition des enfants pauvres, l'eau salubre et les soins de santé, et qui exige des politiques qui stimulent la croissance économique sans dégrader l'environnement. Des progrès peuvent être réalisés sur toutes ces questions en utilisant des méthodes novatrices de promotion des écotecnologies et en offrant l'accès et l'aide de façon que les bénéficiaires puissent les utiliser au mieux.

5. Son initiative « Énergie durable pour tous » a clairement posé trois objectifs pour 2030 : garantir l'accès universel à des services énergétiques modernes; doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique; et doubler la part des énergies renouvelables dans l'ensemble des ressources énergétiques mondiales. Ces efforts pourraient aider à renverser la tendance du changement climatique, mais le succès dépend aussi de la réalisation de la cible convenue de 100 milliards de dollars par an de fonds publics et privés pour les opérations d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci.

6. L'heure est à l'incertitude mondiale. L'assombrissement des perspectives de croissance économique, en particulier dans les pays développés, compromet la fragile reprise après la crise financière et économique mondiale; on n'observe guère d'amélioration des marchés du travail et le nombre de jeunes chômeurs dans le monde est exceptionnellement élevé. L'investissement dans le capital humain et dans les technologies propres créerait au contraire des emplois et permettrait de financer le développement durable. Pour ces raisons, il suivra de très près les débats de la réunion spéciale et il espère que les participants feront progresser les débats préparatoires à Rio + 20 et au-delà.

*Débat thématique sur l'ensemble du thème 1 :
« Promotion d'une croissance économique durable,
équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois,
des investissements productifs et des échanges
commerciaux »*

*a) Exposé sur Le Rapport sur le développement
dans le monde 2013 : L'emploi, par M. Martin
Rama, Directeur et auteur principal, Rapport
sur le développement dans le monde 2013,
Banque mondiale*

7. **M. Rama** (Directeur et auteur principal du *Rapport sur le développement dans le monde 2013*, Banque mondiale), accompagnant son exposé d'une présentation de diapositives numérisées, dit que le *Rapport sur le développement dans le monde 2013*, le plus récent d'une série qui remonte maintenant à 33 ans, sera publié en octobre 2012. C'est le second de ces rapports qui porte expressément sur l'emploi; le *Rapport sur le développement dans le monde 1995* avait pour thème « *Workers in an integrating world* (Les travailleurs dans un monde en voie d'intégration) ». Alors que le rapport de 1995 avait été consacré à l'effet possible sur l'emploi de la conclusion du Cycle d'Uruguay des négociations commerciales multilatérales et d'une accélération de la mondialisation, le Rapport de 2013 portera sur la situation économique et politique actuelle et sur le fait que la mondialisation n'en est plus à ses débuts, mais est au contraire bien avancée. L'orateur ne parlera donc pas du contenu du Rapport, mais de la méthode suivie pour le préparer.

8. Beaucoup se demanderont peut-être pourquoi avoir choisi ce thème pour le *Rapport* de 2013, étant donné l'unique précédent, au cours des trois dernières décennies : on peut donc préciser que ce choix s'explique par l'urgence de certains événements économiques et politiques liés entre eux, survenus récemment, depuis la crise mondiale jusqu'au soulèvement dans le monde arabe. Cependant, les auteurs du *Rapport* ont souhaité considérer l'emploi non seulement dans le court terme, celui de cette urgence, mais aussi à plus long terme dans le contexte du développement. Les événements mondiaux récents ont bien montré que l'emploi est au cœur même du développement et a un impact sur les niveaux de vie, la productivité et la cohésion sociale. Réfléchir aux politiques de développement, en gardant l'emploi à l'esprit, est donc un moyen de jeter un regard nouveau

sur la réduction de la pauvreté, sur la croissance et la gouvernance.

9. Le *Rapport* suit une méthode qui pourrait être comparée à la théorie économique de Schumpeter, selon laquelle la destruction créatrice d'emplois et leur réaffectation sont les moteurs de la croissance; le rapport considère l'emploi comme le principal moyen d'échapper à la pauvreté. Les gains de productivité réalisés dans beaucoup de pays en développement sont la conséquence d'un déplacement des travailleurs d'emplois à faible productivité à ceux à productivité plus élevée, phénomène qui s'est souvent accompagné d'un exode rural. L'emploi n'est pas seulement un moyen de gagner sa vie; qu'un individu ait un emploi ou non et la nature de cet emploi ont des conséquences non seulement pour son revenu, mais pour son image de lui-même et pour ses relations avec autrui.

10. La base analytique du *Rapport* de 2013 repose sur l'idée que certains emplois contribuent plus au développement que d'autres. Plusieurs des thèmes des *Rapports sur le développement dans le monde* antérieurs donnaient une utile illustration de cette théorie. Par exemple, le *Rapport* 2012 portait sur l'égalité des sexes et le développement; quand les femmes obtiennent un emploi, cela modifie nettement le niveau de revenu des ménages, et il se produit une transformation sociale. La répartition des ressources du ménage change, davantage d'argent est consacré aux enfants et la violence domestique diminue. Le thème du *Rapport sur le développement dans le monde 2009* était la géographie économique; l'urbanisation et la concentration résultante de la population amènent une interaction et des échanges sociaux, ainsi que des idées nouvelles qui, sans être elles-mêmes le résultat des forces des marchés, aboutissent à une plus grande productivité. Le thème du *Rapport* 2011 était le conflit, la sécurité et le développement; les jeunes hommes oisifs s'engagent souvent dans la voie de la criminalité et de la violence politique et cela à un coût élevé pour la société, alors que leur trouver un emploi serait un moyen d'écarter cette tentation. Ces trois exemples montrent l'effet de l'interaction entre le titulaire d'un emploi et les autres membres de sa société au niveau du ménage, ainsi qu'aux niveaux social, municipal et politique.

11. S'agissant de l'emploi, les intérêts de l'individu et ceux de la société coïncident habituellement, comme le montre le développement de l'agriculture au Viet Nam. L'amélioration de la qualité des emplois

agricoles – en distribuant des terres autrefois collectives à des individus et des ménages, en permettant à l'entreprise individuelle de se substituer aux entreprises commerciales d'État, en ramenant les prix agricoles plus près des cours mondiaux, et en développant la vulgarisation agricole – ont stimulé le développement et aidé le pays à sortir de la pauvreté remarquablement vite.

12. Pourtant, tous les emplois qui sont profitables pour un individu ne le sont pas nécessairement pour la société. Les emplois assortis de privilèges et d'avantages, soutenus par un monopole sur le pouvoir et par un népotisme diminuent l'efficacité du développement. Le *Rapport* cherche à repérer les emplois les plus propices au développement dans diverses situations et à expliquer pourquoi il n'y avait pas davantage de tels emplois; il est tentant de blâmer des marchés du travail rigides, mais les causes pourraient se situer ailleurs, par exemple dans l'absence de possibilités d'emploi pour les femmes, les jeunes et les citoyens.

13. Le *Rapport* 2013 utilise diverses sources, notamment les résultats de consultations avec les États et les organisations internationales, avant tout l'Organisation internationale du Travail (OIT), et la Confédération syndicale internationale (CSI). Comme on ne pouvait pas réfléchir aux emplois les plus propices au développement si ces emplois n'étaient pas aussi adaptés aux possibilités, aux ressources et à la gouvernance locales, le *Rapport* s'est appuyé également sur des études de cas menées par des chercheurs locaux, appartenant à des instituts de recherche politique, au secteur public, aux universités – des études contrôlées par des organisations internationales de recherche. Le but était de produire une typologie des situations au regard de l'emploi afin d'établir une typologie des modes d'aide les plus adaptés pour chacune d'elles.

14. Les pays en conflit, les pays qui sont aux premières phases de la constitution d'institutions formelles, les pays ayant une économie surtout agricole ou riche en ressources naturelles, les pays à taux élevé de chômage des jeunes ou à population vieillissante, et les petits États insulaires en développement sont aux prises avec des difficultés différentes. Dans les pays riches en ressources naturelles, par exemple, les investissements peuvent représenter une proportion importante du produit intérieur brut (PIB) et créer seulement quelques centaines d'emplois directement et

quelques milliers indirectement, tout en alimentant la hausse des prix.

15. Enfin, on tirerait les conclusions d'un groupe consultatif composé de représentants des gouvernements, des universités et d'autres experts ainsi que des économistes de renom qui se spécialisent dans chacun des trois facteurs liés à l'emploi : le niveau de vie, la productivité et la cohésion sociale.

16. Le premier résultat attendu du *Rapport* 2013 est un cadre général de discussions de la relation entre les emplois et le développement qui ne partent pas de l'hypothèse selon laquelle chacun est un salarié. En effet, les instruments d'analyse existants pour faire correspondre l'offre et la demande de main-d'œuvre ne sont pas adaptés à la situation des pays en développement, où plus de la moitié de la main-d'œuvre est composée de travailleurs indépendants ou de travailleurs agricoles qui ne sont donc pas demandeurs d'emploi sur un marché du travail.

17. Le second résultat attendu – une typologie pratique des problèmes liés à l'emploi dans le monde – aiderait les praticiens à définir les priorités après avoir déterminé quels emplois sont les plus propices au développement dans une situation donnée et comment ces emplois affectent les niveaux de vie, la productivité et la cohésion sociale. Les résultats des études de cas produites par les équipes de chercheurs indépendantes seront intégrés dans un volume annexé au *Rapport*.

18. Le troisième résultat attendu est un corpus de données solides. Pour évaluer l'efficacité de l'aide, il est essentiel de suivre les progrès accomplis, mais l'information existante sur les problèmes de l'emploi est insuffisante et n'est pas toujours pertinente. Par exemple, les taux du chômage ne suffisent pas à donner une image complète de la situation; le sous-emploi, l'oisiveté et d'autres causes expliquant que l'individu n'atteint pas son potentiel productif, sont souvent plus importants. La Banque mondiale s'emploie à normaliser des centaines d'études sur les ménages et autres thèmes afin de produire une base de données cohérente.

19. Enfin, l'un des résultats attendus est un programme de travail pour examen avec les nombreux partenaires, notamment les chefs de gouvernement, les ministres du travail et des finances, les militants sociaux et les dirigeants d'entreprise, sur la base de ce que les auteurs ont désigné sous le nom de « huit questions difficiles ». Le but est d'aller au-delà du

savoir traditionnel pour chacune de ces questions. La première est de savoir comment une réflexion sur l'emploi affecterait la conception de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté d'un pays. La deuxième question est de savoir si le climat des investissements doit concerner les zones, les activités ou les entreprises présentant le meilleur potentiel de création d'emplois les mieux indiqués pour le développement (par exemple, en mettant l'accent sur les villes ou sur les petites ou moyennes entreprises) ou si au contraire tous les domaines, les activités et les entreprises doivent être traités également; les avantages et les risques de ces deux méthodes doivent être évalués dans chaque cas.

20. La troisième question est de savoir s'il convient de faire correspondre les qualifications aux besoins de l'économie à mesure qu'elle passe par une période éphémère de déséquilibre entre l'offre et la demande, ou au contraire d'adopter un point de vue à plus long terme. L'exemple du Viet Nam est une fois de plus instructif : les compétences professionnelles acquises par les agriculteurs viennent non du système éducatif mais plutôt de l'effort de vulgarisation agricole lancé dans ce pays. La quatrième question est de savoir comment et si il faut encourager l'esprit d'entreprise, étant donné l'importance de l'emploi individuel dans beaucoup des pays en développement. Certains estiment que chacun a le potentiel de devenir un entrepreneur si les obstacles à une telle activité sont éliminés, tandis que d'autres estiment que les petits entrepreneurs ne font guère que survivre et qu'il faut au contraire mettre l'accent sur les grandes entreprises.

21. La cinquième question est de savoir comment faciliter la réaffectation des travailleurs venant de zones, d'activités et d'entreprises à faible productivité vers des secteurs à potentiel plus important. Afin d'aller au-delà de la réponse traditionnelle à cette question – l'identification et l'élimination des obstacles à la mobilité du travail – le *Rapport* compare les situations de la Chine et de l'Inde. La sixième question est de savoir si certains emplois contribuent plus à la cohésion sociale que d'autres et quelle en est la conséquence pour le problème du chômage des jeunes. La septième question est de savoir si, et dans quelles circonstances, il est justifié de protéger non pas simplement les travailleurs, mais aussi les emplois. La huitième question est de savoir à quel stade la poursuite de la création d'emplois se traduit par la création d'une compétition mondiale pour l'emploi, en

d'autres termes si les emplois créés dans un pays donné le sont au détriment d'emplois dans d'autres pays; il peut se trouver des situations, celles par exemple mettant en cause les droits de l'homme et la condition féminine, dans lesquelles cela ne doit pas être une préoccupation à retenir.

b) Exposé sur « la croissance durable et qui profite à tous, la création d'emplois et le développement » par M. Heiner Flassbeck, Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

22. **M. Flassbeck** (Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement, CNUCED), accompagnant son exposé d'une présentation de diapositives numérisées, dit que du point de vue du marché et aussi de nombreux économistes, le climat actuel, caractérisé par un chômage élevé et par une pression sur les salaires, fait obstacle à l'inclusion et à la participation. Durant chacun des cycles de dégradation et de reprise observés au cours des 20 ou 30 dernières années, s'est posée la question de savoir quand les travailleurs commenceraient enfin à cueillir les avantages de l'augmentation de la productivité et de la croissance. Cette question continue à se poser car aucun changement n'a eu lieu ni dans les pays développés ni dans les pays en développement.

23. Le Printemps arabe a bien mis en évidence les frustrations qu'entraînent non seulement le manque d'emplois, mais les salaires qui ne suivent pas la croissance économique. Pour comprendre cette situation, il est utile d'examiner la question des salaires de plus près. La réflexion traditionnelle sur le marché du travail ne peut rendre compte du paradoxe qui veut que la montée du chômage en 2008 n'a pas résulté d'une montée des salaires, comme le voudrait la théorie économique traditionnelle. Le *Rapport sur le commerce et le développement 2010* a analysé ce paradoxe et est parvenu à la conclusion qu'il fallait s'écarter de ce raisonnement classique.

24. L'examen des attentes relatives aux revenus des ménages dans plusieurs économies, surtout celles des pays développés – en raison du manque de données fiables sur les économies en développement – a révélé une brève reprise en 2009, suivie d'une nouvelle dégradation. Les attentes pessimistes s'agissant du

revenu et un chômage élevé ont entraîné un affaiblissement de la demande intérieure et des perspectives de reprise, et l'on constate actuellement une tendance à une forte réduction des salaires, particulièrement en Grèce et dans d'autres pays européens.

25. La baisse des salaires pourrait améliorer la compétitivité d'un pays à l'exportation si les voisins n'exerçaient pas de représailles, par exemple en dévaluant leurs propres monnaies (pratique devenue impossible dans la zone euro). Cependant, cela n'est possible que quand une économie où les salaires sont faibles est ouverte (comme dans le cas de l'Irlande) plutôt que tournée vers l'intérieur (comme dans le cas de l'Italie, de la Grèce et de l'Espagne, dont les marchés intérieurs sont beaucoup plus importants que les marchés à l'exportation) et où l'absence de possibilités de représailles a duré de 5 à 10 ans.

26. Il existe une corrélation entre la croissance de l'emploi et la formation brute de capital fixe dans les pays développés, car les entreprises ont tendance à investir ou à désinvestir simultanément, en capital et en main-d'œuvre, durant les périodes d'expansion ou de crise, et l'abaissement du coût de la main-d'œuvre n'a pas entraîné un regain d'investissement d'équipement. Ce phénomène remet en question la théorie voulant qu'un marché du travail indépendant soit régi par l'offre et la demande seules, et signifie que les mesures correctives préconisées par de nombreux penseurs traditionnels, y compris dans les organisations internationales, n'auront pas d'effet. La réflexion traditionnelle veut que le chômage élevé puisse être corrigé par un assouplissement du marché du travail et qu'en période d'offre excessive et de demande insuffisante, réduire les salaires est un moyen d'améliorer la situation; mais une analyse des tendances présentes donne au contraire à penser qu'une réduction des salaires ne fait qu'aggraver la situation. Il faut donc abandonner cette réflexion traditionnelle; le mouvement des salaires réels par rapport à une productivité est allé exclusivement à la baisse au cours des 20 à 30 dernières années et étant donné la fragilité de la reprise après la crise économique et financière, on risque de maintenant d'entrer dans une phase nouvelle de montée du chômage.

27. Malgré la forte proportion d'entrepreneurs individuels dans les pays en développement, leur mode d'investissement et de désinvestissement sont proches de celui des pays développés et le lien entre la

faiblesse des salaires et la faiblesse de la demande demeure. Les pays émergents et les pays développés sont également affectés par une autre corrélation étroite : entre l'évolution des coûts unitaires de main-d'œuvre – définis comme la différence entre les salaires nominaux et la productivité – et les prix. Cette corrélation introduit une troisième considération : la baisse des salaires entraîne non seulement la baisse de la demande mais également la baisse des prix, rendant plus improbable encore une amélioration des taux d'emploi.

28. Cette relation de causalité remet en question le raisonnement traditionnel sur lequel s'appuie le choix des politiques : à savoir que c'est la politique monétaire qui détermine l'inflation alors que c'est la flexibilité des salaires qui détermine le niveau d'emploi. On préconiserait au contraire l'opposé : les salaires nominaux peuvent être utilisés pour déterminer les objectifs d'inflation, tandis que la politique monétaire pourrait servir à stimuler l'investissement. De nombreux pays en développement et en particulier les pays les moins avancés ont des taux d'intérêt prohibitifs; les banques centrales se préoccupent exclusivement de la lutte contre l'inflation et les taux de salaires réels demeurent inchangés au fil des années, au lieu de suivre l'évolution de la productivité. Faute d'attirer des investissements, ces mesures des banques centrales ne sont pas parvenues à accroître le taux de la croissance et le niveau de l'emploi.

29. Alors que presque rien n'a été fait pour réduire la divergence entre la situation sur le terrain et les politiques habituellement préconisées, le moment est venu d'envisager d'abandonner les hypothèses de travail classiques. La poursuite de politiques d'investissement favorables à la croissance dans le but de financer l'investissement et le développement tout en poursuivant simultanément un niveau de salaires nominaux susceptible d'aider à maîtriser l'inflation n'interdit pas de rechercher un niveau des salaires réels rendant possible une meilleure participation à la croissance. En fait, c'est l'inverse qui est vrai : une politique dans laquelle les salaires nominaux suivent les augmentations de productivité permettrait à la fois de réduire l'inflation et de garantir que la croissance soit effectivement stimulée par la demande intérieure; à mesure que la demande augmente, la politique monétaire pourra alors chercher à susciter des investissements capables de stimuler la croissance.

Débat

30. **Le Président** rappelle que le chapitre I de la note du Secrétaire général sur la cohérence, la coordination et la coopération en matière de financement du développement (E/2012/7) propose au Conseil plusieurs questions à examiner : quel type de mesures les pouvoirs publics devront-ils prendre en coordination pour soutenir le redressement économique mondial, encore fragile, et promouvoir la création d'emplois)? Quelles interventions gouvernementales et quels cadres réglementaires sont susceptibles d'encourager les investissements privés et publics dans la création d'emplois? Quels sont les moyens les plus efficaces d'encourager les flux d'investissements étrangers à long terme vers les pays en développement? Comment mettre en place un système de relations industrielles qui encourage les investissements et stimule la productivité tout en garantissant des conditions de travail décentes? Quelles sont les mesures susceptibles de renforcer la disponibilité de fonds, en particulier à destination des PME, pour promouvoir les investissements dans l'infrastructure et encourager l'esprit d'entreprise? Comment la communauté internationale peut-elle renforcer le rôle joué par les sociétés transnationales et les chaînes de valeur ajoutée au niveau mondial en matière de création d'emplois et de stabilité de l'emploi? En matière de technologie, quelles politiques de portée mondiale seraient-elles à même de rendre le couplage commerce-emploi plus bénéfique, au moyen de transferts et du renforcement des capacités existantes? Quelles mesures faut-il prendre pour réformer le dispositif relatif au développement et renforcer la coopération financière internationale afin de mieux répondre aux défis du développement? Comment la communauté internationale peut-elle améliorer la cohérence et la coordination des politiques mises en œuvre par les partenaires institutionnels? Quelles mesures peut-on prendre pour mieux exploiter le couplage entre dette et croissance aux niveaux national et international et pour maintenir la dette viable? Comment la communauté internationale peut-elle encourager un partage équitable du fardeau lors du règlement des crises de la dette et dans le but de garantir la viabilité de la dette? Quelles mesures structurées est-il essentiel de prendre pour promouvoir la croissance et l'emploi? Quelles devraient être les priorités à court et à long terme? Comment la communauté internationale peut-elle assurer la complémentarité des efforts déployés par l'ONU, les

institutions de Bretton Woods, le G-20 et les autres partenaires multilatéraux?

31. **M Benmehidi** (Observateur de l'Algérie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit qu'une réduction durable de la pauvreté suppose une croissance égalitaire qui engendre un progrès économique et social avec la participation de tous et dont chacun peut profiter.

32. Les pays en développement doivent diversifier leur économie en passant de l'agriculture et de la production de produits primaires à l'industrie manufacturière et aux services, afin d'engendrer une croissance durable et auto-entretenu de la production et de la productivité. De nombreux pays en développement demeurent aux prises avec un cercle vicieux : ils exportent surtout des produits de base, en ne récupérant qu'une faible fraction de la valeur ajoutée, et ils ne peuvent donc dégager les revenus et l'épargne nécessaires pour investir dans une diversification de leur économie.

33. Pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'emploi productif, la croissance doit non seulement être durable mais également égalitaire et équitable, et elle doit offrir à tous l'égalité des chances. La croissance n'est pas une fin en soi mais une condition préalable du développement sous tous ses aspects, notamment l'atténuation de la pauvreté et l'investissement dans les infrastructures sociales et physiques. Les mesures prises aux niveaux mondial, régional et national doivent veiller à ce que les avantages attendus soient recueillis par toutes les couches de la société, en particulier les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables; les économistes ont indiqué qu'il existait une importante corrélation entre l'inégalité et la lenteur des progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

34. La capacité des pays en développement de réaliser une croissance durable est fortement dépendante de l'état de l'économie mondiale, qui n'a jamais été aussi peu propice à la croissance et au développement. La crise économique et financière persistante s'accompagne maintenant d'une grave crise de la dette dans certains pays développés, dont les conséquences mondiales pourraient aggraver encore la pauvreté, compromettre les chances des pays en développement de tirer parti de leurs gains modestes accumulés durant la décennie qui a précédé la crise et

mettre en péril les efforts déployés pour réaliser les OMD avant 2015. L'économie mondiale se trouve face à des problèmes systémiques qu'il faut résoudre, en particulier par une réforme du système financier mondial. Les mesures draconiennes prises par les pays développés pour parer à la crise affectent les pays en développement : les restrictions budgétaires ont amené plusieurs pays industrialisés à envisager de réduire l'APD, pourtant cette aide est un investissement qui finalement profite à toute la communauté internationale.

35. La principale condition préalable à une croissance durable dans les pays en développement – dont beaucoup n'ont pas les ressources intérieures pour couvrir voire les besoins humains de base et sont donc entièrement dépendants de l'aide extérieure – est la mise en place d'un mécanisme fiable de financement de l'investissement productif. L'investissement étranger direct (IED) est un complément indispensable aux efforts nationaux de développement; il aide à financer la croissance économique à long terme et sert de véhicule au transfert de technologies et de connaissances. Cependant, l'investissement étranger direct suppose plus qu'une modification des politiques suivies; même dans les pays en développement qui ont tout fait pour créer des conditions favorables à cet investissement, l'IED n'a pas suivi, surtout en raison du manque de possibilités économiques locales.

36. Le commerce international peut servir de moteur du développement et de la croissance économique soutenue, mais la crise mondiale a entraîné une diminution des recettes d'exportation, limité l'accès au financement du commerce et réduit les investissements consacrés à la diversification économique et à la promotion des exportations dans les pays en développement. Le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha doit être mené rapidement à son terme dans le respect intégral de son mandat de développement et doit prendre en compte les priorités et les besoins des pays en développement. La réussite de ce cycle aiderait à accroître les échanges mondiaux, à prévenir l'adoption de mesures protectionnistes – en particulier dans les pays développés – et à créer de nouvelles possibilités d'accès aux marchés pour les pays en développement.

37. Les partenaires de développement doivent appliquer une assistance technique liée au commerce et créer des capacités dans ce domaine par des mécanismes tels que le Cadre intégré renforcé pour les

pays les moins avancés. Une telle approche aiderait à corriger une contrainte de capacité productive du côté de l'offre et d'infrastructure liée au commerce, ce qui aiderait les pays en développement à accroître leurs exportations, à générer une croissance soutenue et créer des emplois afin de sortir un plus grand nombre de personnes de la pauvreté.

38. Examinant maintenant les exposés des membres du groupe de réflexion, il précise que le Groupe des 77 aimerait que l'on discute du problème de la migration, des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre, de la destruction d'emplois dans les pays en développement et à revenu intermédiaire – problèmes qui n'ont guère donné lieu à un débat international, beaucoup moins que la question de la création d'emplois dans le contexte de la mondialisation. Dans la perspective de Rio + 20 et rappelant la place faite aux emplois les mieux adaptés au développement et à l'emploi durable, il espère également que les membres du groupe de réflexion apporteront des commentaires sur l'idée de créer des emplois verts, et préciser si en fait ces emplois existent vraiment et, si c'est le cas, comment ils s'articulent sur le concept de croissance verte.

39. **M. Rahman** (Bangladesh) demande si les membres du groupe de réflexion ont examiné les choix technologiques et les structures démographiques qu'on trouve dans les pays en développement à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Ces pays, de façon générale, ont adopté les technologies empruntées aux pays développés qui réduisent la demande de main-d'œuvre, alors même que leur population en augmentation demande de plus en plus d'emplois. Il faudrait réfléchir aux politiques de formation, car celles dont il a pris connaissance portent surtout sur des qualifications spécifiques plutôt que générales, et ainsi n'aident pas à faire face aux variations cycliques de la demande et de la production. La difficulté est de permettre aux stagiaires qui reçoivent une formation de s'adapter à des circonstances nouvelles.

40. Examinant la question de la corrélation entre l'investissement et l'emploi et de la perspective d'une remise en question de la réflexion classique au sujet de la relation entre l'un et l'autre, il se demande comment concilier le nouveau raisonnement proposé avec la conviction des investisseurs que les salaires et taux d'intérêt doivent rester faibles. Enfin, une étude sur l'économie de l'éducation a constaté un fort niveau de chômage chez les diplômés des écoles laïques au Bangladesh, alors que ce taux de chômage est moins

élevé chez les diplômés qui sortent des écoles religieuses. Cependant, l'étude a défini l'emploi non pas comme l'emploi productif mais comme l'emploi rémunéré, même s'il ne produit rien qui puisse être consommé ou utilisé pour l'investissement, de sorte que la validité de la définition mérite examen.

41. **M^{me} Al-Hadid** (Observatrice de la Jordanie) dit que l'effet déjà négatif de la récession économique mondiale est accentué par la faible capacité des gouvernements de gérer ses conséquences et d'y remédier. Il faut s'efforcer de mieux coordonner les politiques macroéconomiques des pays afin de rétablir la stabilité et la croissance. Les mesures visant la réduction de la pauvreté par la création d'emplois décents pour tous doivent être soutenues par une plus grande cohérence des politiques internationales, régionales et nationales et par un investissement adéquat dans l'infrastructure, la protection sociale et le développement du capital humain.

42. La communauté internationale doit honorer les engagements pris concernant l'aide au développement et l'appropriation nationale des stratégies de développement – engagements souscrits lors de la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey en 2002, et lors de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, tenue à Doha en 2008. Il faut mettre l'accent sur le recours à des mécanismes novateurs de financement pour compléter les sources traditionnelles de capitaux.

43. Dans un monde interdépendant, la diversité et la participation de tous peuvent se soutenir mutuellement, à condition que l'on trouve un bon dosage des forces du marché, des politiques d'intervention et d'une aide internationale adaptées aux conditions locales. Le Conseil joue à cet égard un rôle essentiel comme tribune de réflexion et d'action pour la coordination et la cohérence des politiques financières, commerciales et de développement et des domaines voisins. Il faut également renforcer la coordination avec les institutions financières, commerciales et de développement multilatérales afin d'affermir la coordination des politiques macroéconomiques et améliorer la réaction aux faits nouveaux internationaux.

44. **M. Pérez-Verdía** (Administrateur du Fonds monétaire international pour le Costa Rica, El

Salvador, l'Espagne le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua et la République bolivarienne du Venezuela), rappelant la volonté du Fonds monétaire international (FMI) de résoudre la crise et de rompre le cercle vicieux du manque de croissance, de la dégradation des comptes publics et privés et de la fragilité du secteur financier, dit que, comme les membres du Groupe de réflexion l'ont précisé, la question de la croissance est étroitement liée à celle du travail.

45. Du point de vue du mandat du FMI, la stabilité financière et économique est indispensable pour la croissance. Le Bureau indépendant d'évaluation du FMI a rendu public un rapport intitulé « *IMF Performance in the Run-Up to the Financial and Economic Crisis: IMF Surveillance in 2004-07* », qui a donné lieu à une réflexion interne et à un examen étendu des pratiques actuelles, afin que les enseignements voulus soient tirés.

46. Au sujet du thème du présent débat, le FMI remet en question sa réflexion habituelle sur l'instabilité et la vulnérabilité des flux de capitaux, examine la mobilisation des ressources internes et externes et la viabilité de la dette, et utilise le Processus d'évaluation mutuelle du Groupe des Vingt pour aider les membres à réaliser une croissance ferme, durable et équilibrée, objectif qui nécessite un rééquilibrage extérieur et le remplacement de la demande publique par la demande privée. Rappelant le rôle décisif du travail qu'ont souligné les membres du groupe de réflexion, il dit que les conseils et les évaluations du FMI sont concentrés sur des réformes structurelles visant à éliminer les causes d'inefficacité des marchés.

47. **M^{me} García Jáuregui** (Administrateur de la Banque mondiale pour le Costa Rica, El Salvador, l'Espagne, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua et le Venezuela) dit que la question de l'emploi est la plus pressante non pas seulement pour les pays en développement mais pour certains pays développés aussi. Le cadre de discussion de la relation entre l'emploi et le développement dans le contexte du *Rapport sur le développement dans le monde 2013* doit prendre soin de ne pas éviter le secteur informel, qui joue dans beaucoup d'économies un rôle majeur.

48. Comme le *Rapport 2013* est encore en préparation, il est encore possible de s'assurer qu'il prendra en considération la question de l'emploi du point de vue de la condition féminine, de la croissance

verte et du rôle du secteur privé dans la création d'emplois. Habituellement, les *Rapports sur le développement dans le monde* sont analytiques, mais le programme d'action proposé, expliqué durant la présentation du *Rapport 2013*, offre une importante occasion d'examiner deux questions : quels sont les secteurs créateurs d'emplois et quels sont les secteurs les plus vulnérables au risque de destruction d'emplois en temps de crise.

49. Pour ce qui est de la politique macroéconomique, un obstacle que l'on rencontre dans de nombreux pays, quand on examine la relation entre les salaires, la demande et les prix : si ces pays sont bien conscients qu'une baisse des salaires réduit la demande intérieure, ils savent aussi que les prêteurs font d'une telle orientation une condition des prêts qu'ils accordent.

50. **M. Busuttil** (Observateur de l'Union européenne) dit que l'Union européenne convient que la réforme des marchés du travail pour améliorer leur fonctionnement est une action prioritaire à entreprendre, et qu'une plus grande mobilité de la main-d'œuvre, une flexibilité des salaires, la formation et l'éducation sont les conditions essentielles d'un retour au travail et d'une augmentation de la productivité des travailleurs.

51. Dans certains pays, les jeunes sont particulièrement vulnérables au sous-emploi, à l'emploi informel et au risque de devenir des travailleurs pauvres. Sans des changements fondamentaux sur le marché du travail et dans les perspectives d'emploi des jeunes, beaucoup de réformes échoueront. L'expérience a montré que c'est seulement lorsque les entreprises du secteur privé participent au processus que l'on obtient les résultats les meilleurs.

52. L'Union européenne soutient solidement le Groupe des Vingt dans le domaine de la création d'emplois et approuve l'idée de convoquer un groupe de travail sur l'emploi des jeunes. La question des socles de protection sociale, l'une des priorités du Sommet du Groupe des Vingt, devrait continuer à être examinée dans les enceintes internationales.

53. L'effet possible sur la croissance d'un retour au protectionnisme et le fait que pour qu'un pays obtienne des moyens de financer son secteur privé, il faut faire preuve de transparence, de prévisibilité et de stabilité, doivent être gardés à l'esprit. En outre, la transformation des modèles existants de croissance en

modèles de croissance verte dépendra pour une large part de la participation du secteur privé, car cette transformation ne peut être financée par le seul gouvernement.

54. Les organisations internationales doivent faire davantage pour le développement humain, en aidant à veiller à ce que les individus restent en bonne santé, soient instruits et capables de trouver des emplois décentes. Cependant, des efforts sont attendus d'autres partenaires. L'Union européenne s'est engagée à consacrer au minimum 30 % de ses fonds de développement à la santé et à l'éducation et est désireuse de montrer l'exemple en appliquant son Plan d'action pour l'égalité des sexes. L'Union européenne est très attachée à l'application du Programme d'action pour les pays les moins avancés pendant la décennie 2001-2010, en particulier s'agissant des capacités productives.

55. L'Union européenne accroîtra son aide par le canal de la coopération bilatérale et régionale avec les pays les moins avancés tout en respectant pleinement le principe de l'appropriation par ces pays de leur propre développement. Tous les partenaires doivent s'efforcer de porter au maximum les résultats de l'action menée pour réaliser les OMD, notamment par une meilleure coordination de l'aide et par une plus grande cohérence de la politique de développement. Le Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu en 2011 à Busan (République de Corée) a marqué un changement conceptuel puisqu'on a mis nettement l'accent sur les résultats et sur le rôle des nouveaux partenaires tels que la société civile et le secteur privé.

56. L'Union européenne offre déjà une aide au développement liée au commerce d'un volume considérable. Dans une communication de février 2012 intitulée « Commerce, croissance et développement », la Commission européenne a déclaré son intention de réformer les arrangements commerciaux préférentiels existants en mettant plus nettement l'accent sur les pays les plus pauvres, les exportateurs des pays en développement, l'amélioration à apporter au climat des affaires dans les pays en développement et le soutien à apporter aux efforts que font ces pays pour respecter les normes internationales relatives au travail et à l'environnement et pour profiter de l'accès à des marchés ouverts et intégrés.

57. S'agissant du *Rapport sur le développement dans le monde* 2013, il demande un complément d'information sur la distinction qui paraît y être faite entre les différents types d'emploi en fonction de leur impact sur le développement.

58. **M^{me} Adaba** (Comité des ONG sur le financement du développement, accrédité par la Campagne du jubilé) dit que la première phase de la crise économique et financière – en 2008 et 2009 – a été caractérisée par un plan de relance monétaire mal coordonné, centré sur les banques, alors qu'on oubliait les pays en développement. La deuxième phase – de 2010 à 2012 – a été marquée par des mesures d'austérité, et la croissance du PIB a alors faibli. Le chômage mondial est élevé, en particulier chez les jeunes, alors que le printemps arabe et les mouvements des 'indignés' ont donné des résultats décevants.

59. Il faut prendre des mesures pour enrayer la divergence entre le secteur financier et l'économie productive, en réglementant les activités financières, qui relèvent souvent d'une économie de casino, afin de récupérer les fonds perdus par l'évasion fiscale et les mettre à un usage productif. Un nouveau cycle de plans de relance doit être lancé pour renforcer l'économie réelle, par exemple par des programmes de travaux publics. Les incitations qui s'adressent aux entrepreneurs et la création d'emplois décents dans le secteur privé doivent être mises en place et des mesures centrées sur la population et les droits de l'homme, attentives à l'équité entre les sexes, doivent être prises pour faire participer les collectivités locales au développement social et défendre la liberté d'association et de négociation collective.

60. **M. Buckley** (BNY Mellon, accrédité par le canal du Conseil des entreprises pour les Nations Unies) dit que la société de services financiers BNY Mellon a distribué 10 millions de repas à des pauvres et aidé des milliers de gens pauvres ou sans revenu, en particulier des personnes appartenant à des minorités ethniques, des handicapés et des soldats qui rentrent, à acquérir de nouvelles qualifications. Un tiers environ de ces postes sont désormais basés en dehors des centres financiers traditionnels. Cette société est favorable à une réforme équilibrée qui remédie aux lacunes des systèmes financiers locaux et mondiaux sans compromettre la capacité des institutions de services financiers de prêter et d'affronter la concurrence mondiale. Il faut prêter attention à la réglementation financière et à l'exécution des prêts à très court terme, car ce serait un moyen de

réduire le risque systémique tout en évitant des restrictions excessives pesant sur le fonctionnement du secteur du système financier. Il demande aux membres du groupe de réflexion de donner leur avis sur l'importance de l'éducation générale par opposition à l'éducation professionnelle.

61. **M. Šimonović** (Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme) dit que le respect des règles fondamentales minimales en matière de droits de l'homme serait propre à encourager la prise de meilleures décisions et à promouvoir une croissance durable, partagée et équitable, ainsi que des investissements et des courants commerciaux allant dans le même sens; par exemple, les États pourraient donner la priorité aux dépenses relatives à des services d'utilité publique minimums, accessibles et de faible coût. Ainsi, le fait que dans les pays en développement des femmes doivent encore marcher pendant des heures, faire au moins six kilomètres, pour trouver de l'eau salubre, signifie que leurs droits fondamentaux ne sont pas correctement reconnus. Un certain nombre d'institutions ont pris d'importantes mesures pour promouvoir une politique cohérente des droits de l'homme et appuyer les efforts des autorités nationales en améliorant les pratiques commerciales, notamment le droit des entreprises, les assurances, le commerce et la main-d'œuvre. Les entreprises et les investisseurs savent désormais mieux les risques et les coûts d'une méconnaissance de leur part des questions relatives aux droits de l'homme, tant pour leur réputation que pour leur situation financière. Le respect des droits de l'homme est d'ailleurs bon pour l'activité économique : l'investissement dans l'eau et l'assainissement, par exemple, aurait un rendement appréciable.

62. Les appels au respect des droits de l'homme se font de plus en plus entendre dans le monde, et notamment dans des grandes villes comme le Caire, Tunis, New York et Madrid. Le fardeau le plus lourd ne peut plus retomber sur les plus pauvres et les laissés pour compte. La politique économique et la politique de développement doivent être évaluées sur la base des normes éthiques relatives aux droits de l'homme et légalement contraignantes, que les gouvernements ont adoptées. Il aimerait entendre les observations des membres du groupe de réflexion sur cet aspect de la question.

63. **M. Acharya** (Observateur du Népal), parlant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit que la

Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a fait porter son attention sur l'augmentation de la capacité productive en vue d'une transformation structurelle de l'économie des pays les moins avancés, dont la croissance ralentit alors même que leur population et le nombre de leurs chômeurs ne cessent d'augmenter. La Banque mondiale, de même que le débat mondial sur le développement, devraient examiner les difficultés structurelles que rencontrent ces pays et trouver les moyens d'encourager une croissance rapide et intensive de l'équipement rural, de l'investissement dans des activités productives et du développement du secteur privé. Il est important d'étudier les moyens d'améliorer la formation professionnelle et pratique tout en mobilisant des fonds publics et privés appréciables pour l'emploi. En fin de compte, il faut augmenter les ressources et adopter un modèle commercial plus inclusif propre à faciliter l'accès des pays les moins avancés aux marchés en stimulant l'investissement et l'emploi.

64. **M. de Almeida Carneiro Enge** (Brésil) dit que la communauté internationale doit être plus hardie et trouver des solutions efficaces alliant la croissance économique, la création d'emplois et la protection sociale tout en préservant la stabilité macroéconomique. À cette fin, la coordination entre l'Organisation des Nations Unies, le Groupe des Vingt, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait être accrue. La crise de la dette souveraine et la récession dans certains grands pays européens méritent une attention particulière; les pays développés doivent mettre en œuvre un ensemble varié de mesures de relance à court terme et de mesures de consolidation budgétaire à long terme.

65. Mais en même temps, il ne faut pas fausser les courants commerciaux ni manipuler les taux de change ou les modifier. Les pays ayant un important excédent de leurs opérations courantes doivent stimuler leur marché intérieur en développant l'emploi et en accroissant les dépenses publiques et privées, en particulier leur infrastructure. Pour éviter un cercle vicieux de réactions de défense, les politiques budgétaires et monétaires devraient faire l'objet d'un examen mutuel et il faut résister à la tentation du protectionnisme; les pays en développement devraient pouvoir utiliser leur marge de manœuvre pour valoriser leurs avantages comparatifs.

66. La communauté internationale devrait renouveler ses efforts pour obtenir un résultat des négociations commerciales du Cycle de Doha qui soit ambitieux, rapide et axé sur le développement. Les pays développés pourraient aider le monde en développement en éliminant les subventions agricoles et en élargissant l'accès à leurs marchés au profit des pays en développement. Un système réglementaire financier solide et efficace permettrait d'éviter que les marchés financiers ne soient une source d'instabilité, et il faut les recentrer sur leur fonction primaire de financement du commerce et du développement. Enfin, il est essentiel de réformer les institutions financières multilatérales et d'accroître la participation des pays en développement aux décisions qui les concernent.

67. **M. Grishin** (Administrateur de la Banque mondiale pour la Fédération de Russie) dit que la crise financière mondiale a bien montré le rôle critique de l'emploi dans le développement et l'éradication de la pauvreté. La pénurie de crédits a engendré une hausse brutale du chômage. À court terme, les gouvernements ont répondu par des plans de relance budgétaire, par une expansion monétaire et par une augmentation de l'emploi public. Cependant, le potentiel initial de ces mesures est presque entièrement épuisé, et il faut donc des politiques structurelles à long terme.

68. D'abord, alors qu'il est généralement accepté que les petites et moyennes entreprises doivent être stimulées, l'aide directe à chacune d'elles est rarement une option réalisable car la plupart des gouvernements n'ont pas la capacité institutionnelle nécessaire pour cela. Il serait bien préférable d'améliorer la réglementation en abaissant les obstacles à l'ouverture et à un bon fonctionnement des entreprises.

69. Deuxièmement, malgré les aspects complexes sur lesquels les exposés relatifs aux politiques macroéconomiques ont appelé l'attention, l'emploi salarié dans les moyennes et grandes entreprises demeure le moteur principal de l'industrialisation, du développement, de la stabilité et de la prévisibilité. Une stratégie rationnelle de développement des secteurs modernes à forte intensité de main-d'œuvre serait sans doute un moyen d'aider à réduire le chômage dans les pays en développement. Les succès économiques les plus spectaculaires observés au cours des 50 dernières années sont le fait de pays en développement qui ont adopté un modèle de développement industriel entraîné par les exportations, et où des centaines de millions d'emplois ont été créés,

ce qui a permis d'absorber la main-d'œuvre qui ne peut plus être employée dans l'agriculture de subsistance. Pour encourager la création d'emplois, les gouvernements et les donateurs, en particulier les banques de développement, devraient éliminer une réglementation parfois trop lourde et améliorer les infrastructures énergétiques et de transport.

70. **M. Wang** Qun (Chine) dit que la reprise de l'économie mondiale demeure incertaine. Les pays en développement ont du mal à réaliser les OMD et cela est compliqué encore par la rechute de l'économie dans certains grands pays, les problèmes de la dette souveraine de certains pays, la poursuite des turbulences financières, l'insécurité alimentaire et énergétique et les catastrophes naturelles. La délégation chinoise estime que les États doivent encore renforcer leur coordination autour des politiques macroéconomiques; ils doivent adopter des mesures budgétaires et monétaires efficaces; veiller à la circulation sans entrave des capitaux vers l'économie réelle; développer la production et l'emploi; s'opposer à toutes les formes de protectionnisme et demander la mise en place d'un régime commercial multilatéral équilibré pour le plus grand bien de tous les partenaires.

71. Les petites et moyennes entreprises offrent la possibilité de créer des emplois en grand nombre. Cependant, la crise financière a suscité des difficultés sans précédent, notamment quand il s'agit d'emprunter. Il demande aux membres du groupe de réflexion de formuler des recommandations précises pour alléger ces difficultés.

72. **M. Sergeev** (Biélorus) approuve ce qu'a dit l'Administrateur de la Banque mondiale pour la Fédération de Russie sur le rôle des gouvernements dans la promotion de l'emploi par l'adoption de stratégies nationales plus efficaces. Il demande aux membres du groupe de réflexion quelle importance ils attachent dans les circonstances actuelles à l'adaptation des systèmes nationaux d'éducation aux besoins présents et à long terme du marché du travail. Il se demande aussi si le *Rapport sur le développement dans le monde 2013* examinera la corrélation entre les systèmes d'éducation et les marchés du travail.

73. **M. Almofadhi** (Doyen et Administrateur de la Banque mondiale pour l'Arabie saoudite) dit que les déclarations entendues ont bien mis en évidence différents domaines qu'il faut étudier. D'abord, comme

il n'y a pas de solution universelle aux problèmes qui se présentent, il est important de se demander comment des stratégies de création d'emplois pourraient être adaptées aux différents pays. Deuxièmement, le secteur informel représente une très forte proportion de l'activité économique, mais on dispose de très peu de données détaillées sur son ampleur réelle. Troisièmement, il n'est pas convaincu que la nature équitable des emplois doive être une priorité à un moment où les emplois eux-mêmes sont trop rares. Quatrièmement, alors qu'il est généralement admis qu'il faut éviter le protectionnisme, il reste à démontrer comment les pays pauvres peuvent mettre en valeur leur avantage comparatif dans le domaine de l'agriculture, à un moment où les pays développés subventionnent leurs agriculteurs. Cinquièmement, si les rapports de la Banque mondiale ne traitent pas du commerce et du protectionnisme, l'analyse qui en résulte et les mesures correctives proposées seront biaisées.

74. **M^{me} Muchhala** (Réseau Tiers Monde) dit que les pays les moins avancés traversent une crise structurelle; la valeur ajoutée de leur production économique est insuffisante et trop souvent leurs travailleurs ont des emplois précaires. Les efforts déployés pour promouvoir une transformation structurelle doivent viser la création d'un cadre macroéconomique plus favorable à l'activité, notamment par un meilleur accès aux prêts, par une réforme de la politique budgétaire avec une annulation de la dette et une augmentation de l'APD, par l'adoption d'un salaire minimum et la défense des droits syndicaux, par l'adoption de politiques du travail qui encouragent le passage à l'économie moderne, par la promotion des micro-industries et des petites et moyennes entreprises et, progressivement, par la mise en place de transferts sociaux, en particulier la création d'un socle de protection sociale et l'adoption à l'échelle mondiale d'un salaire minimum.

75. **M. Sénéchal** (Chambre de commerce internationale) dit que la Chambre de commerce internationale et le Conseil se trouvent face aux mêmes problèmes, que le Conseil ne peut résoudre à lui seul; il faut donc définir sans tarder les conditions de leur partenariat.

76. L'idée qui prévaut est qu'un marché ouvert, avec un accès facile au capital et au financement du commerce, permettrait de produire des conséquences prévisibles et positives pour l'ensemble de l'économie.

Au cours des cinq dernières années, la totalité de la chaîne d'offre et, en fin de compte, les petites et moyennes entreprises ont été touchées dans les pays en développement et la prospérité économique demeure incertaine. Par exemple, durant la crise financière 2008-2009, l'offre mondiale de crédits commerciaux en Asie a diminué d'environ 20 % et cela s'est traduit par une baisse de 20 % du volume des échanges asiatiques et une baisse de 10 points de pourcentage de la croissance du PIB. L'impact sur les pays en développement a été immédiat. En Chine, 670 000 petites et moyennes entreprises ont dû fermer leurs portes et 6,7 millions de personnes ont perdu leur emploi. En Inde, pendant la même période, près de 1,2 million d'emplois liés à l'exportation ont été éliminés.

77. Le financement du commerce, pour plusieurs raisons, doit donc figurer à l'ordre du jour du Conseil. D'abord, il existe une forte relation positive entre l'obtention de crédits commerciaux et le bon fonctionnement du secteur privé; le crédit s'est révélé d'importance critique dans la mise en œuvre des politiques commerciales des pays développés comme des pays en développement. Environ 80 % des échanges mondiaux doivent être financés par le crédit, et il faut également prévoir, à un point ou un autre de la chaîne de valeur entre l'acheteur et le vendeur (qui se trouve souvent dans un pays en développement) une atténuation des risques; celle-ci peut être sous forme, notamment, de crédits à l'exportation, de financement des stocks, de formes traditionnelles de financement du commerce comme les lettres de crédit, des méthodes d'affacturage et d'escompte des factures. Les lettres de crédit, à elle seules, représentent de 15 à 20 % du volume des échanges mondiaux – soit 2 000 milliards de dollars par an – et les vendeurs, dans beaucoup de pays africains ou asiatiques, exigent des lettres de crédit pour atténuer les risques. Il est essentiel de veiller à ce qu'un financement du commerce international soit disponible dans les pays en développement, à un prix juste, en particulier étant donné les difficiles conditions actuelles sur les marchés.

78. Deuxièmement, les banques multilatérales de développement doivent coopérer avec les banques commerciales pour faciliter les échanges et cette coopération ne doit pas cesser; en atténuant les risques des transactions commerciales, ces banques apportent une assistance précieuse aux petites et moyennes

entreprises des pays en développement. Leur activité a été nécessaire durant la crise et continue de l'être pour protéger les marchés commerciaux. Les programmes de facilitation des échanges de ces banques ont permis de réduire les coûts de financement et de conformation à la réglementation, d'améliorer la liquidité bancaire, d'abaisser les coûts du crédit, de réduire les cautions nécessaires et de soutenir les relations entre les institutions financières. La Société financière internationale de la Banque mondiale a mis en place un réseau mondial de plus de 400 banques entre lesquelles existent des partenariats commerciaux.

79. Troisièmement, les aspects économiques de la réglementation sont devenus très complexes; les décideurs doivent être bien conscients du risque de conséquences imprévisibles. Alors qu'il est important d'améliorer la résilience du système financier, les gouvernements doivent également prendre des mesures pour faciliter l'accès au financement du commerce, à un prix raisonnable, et devraient éviter d'adopter une réglementation qui pénaliserait le commerce. À l'heure actuelle, l'application de régimes de sanctions et d'une réglementation complexes de lutte contre l'argent sale amène un grand nombre de banques à vocation mondiale à reconsidérer l'idée d'être actives dans les pays en développement, en particulier en Afrique, en raison des risques et du coût du respect de la réglementation, perçus comme trop élevés.

80. En outre, l'application du nouveau dispositif Bâle III relatif à la réglementation des capitaux et des liquidités bancaires se traduit par une pression accrue sur le coût du capital et l'obtention de crédits. Près des trois quarts des organismes qui ont répondu à l'enquête instantanée sur l'état du marché réalisée en 2012 par la Chambre de commerce internationale et par le Fonds monétaire international indiquent avoir été nettement ou dans une certaine mesure affectés par Bâle III, ce qui pourrait amener les banques à abandonner la fourniture de crédits commerciaux aux pays en développement pour s'orienter vers des secteurs plus rentables; ils ont signalé aussi une augmentation appréciable du coût du capital et des prix, au détriment de petites et moyennes entreprises des pays en développement, ce qui pourrait amener un transfert d'actifs vers des secteurs non réglementés et serait contraire à l'objectif même du dispositif Bâle III.

81. Les dirigeants et les milieux d'affaires devraient donc étudier les aspects économiques de la réglementation afin de mieux comprendre comment les

nouvelles règles mondiales risquent d'affecter le financement du développement et devraient se demander si ces nouvelles réglementations sont vraiment nécessaires pour « redresser » un système de financement du commerce qui n'était pas en panne; ce n'est pas lui qui est à l'origine de la crise de 2008 : au contraire, le système de financement du commerce s'est révélé un mécanisme fiable et sûr de financement du développement. Dans une étude intitulée « *Global Risks – Trade Finance 2011* », la Chambre de commerce internationale a analysé 11,4 millions de transactions, dans le monde, au cours d'une période de cinq ans, et n'a relevé que 3 000 défauts de paiement.

82. L'orateur encourage les participants à la réunion spéciale à adopter dans un avenir proche un ordre du jour sur le financement du commerce et à étudier l'impact de la nouvelle réglementation sur les échanges commerciaux des pays en développement.

83. **M^{me} Dyrud** (Observatrice de la Norvège) dit qu'aucun pays ne peut se permettre de perdre la moitié de sa main-d'œuvre en période de récession et de crise; elle loue donc l'initiative prise par la Banque mondiale de réfléchir à la participation de l'activité de la main-d'œuvre féminine dans le *Rapport sur le développement dans le monde 2012* et demande un complément d'information sur les conclusions de la Banque jusqu'à présent.

84. La Norvège a adopté une conception du travail décent reposant sur les droits fondamentaux. L'Agenda du travail décent, dont l'un des grands objectifs est l'amélioration de l'égalité entre les sexes, s'est révélé être un bon moyen de concourir à une croissance équitable, durable et profitant à tous. Elle demande comment les Nations Unies, l'OIT et les institutions de Bretton Woods pourraient mieux coordonner leur précieuse action dans ce domaine.

85. **M. Koppers** (Allemagne) dit qu'il faut définir des politiques de croissance ayant l'effet le plus positif possible sur le développement. Il se demande s'il ne serait pas souhaitable, après 2015, d'adopter un nouvel OMD sur l'emploi; cependant, on a laissé entendre qu'un tel OMD ne pourrait pas facilement être mesurable.

86. L'exposé entendu sur les politiques macroéconomiques comportait plusieurs points importants concernant l'emploi et les salaires. Il y a cependant de bonnes raisons de croire que la question des salaires deviendra à l'avenir moins importante.

Plusieurs participants ont préconisé une approche multisectorielle tenant compte d'éléments tels que le changement démographique.

87. L'administrateur de la Banque mondiale pour la Fédération de Russie a indiqué qu'il fallait refondre la réglementation s'appliquant aux petites et moyennes entreprises. Cela est vrai certes, mais ces entreprises, en Afrique, considèrent souvent l'accès aux services financiers comme une question plus urgente.

88. Deux représentants de la société civile ont posé la question des politiques du marché du travail, domaine dans lequel le Gouvernement allemand a joué avec succès un rôle actif. Cherchant à résoudre le problème du chômage des jeunes, le Gouvernement allemand a constaté que trois dimensions doivent être prises en compte : les politiques doivent améliorer l'offre de main-d'œuvre en encourageant la formation et les soins de santé, sans négliger la création d'emplois elle-même; le gouvernement doit chercher à créer un climat économique favorable en allant au-delà du secteur de l'emploi au sens strict; il faut mener une politique active d'intervention sur le marché du travail et élaborer des instruments afin de trouver une solution aux problèmes que rencontrent ceux qui entrent pour la première fois sur le marché du travail.

89. **M. Islam** (Administrateur adjoint de la Banque mondiale pour le Bangladesh et Sri Lanka) dit que le printemps arabe et le mouvement des indignés ont fait ressortir l'importance d'une démarche fondée sur l'inclusion et la participation. L'analyse du marché du travail ne parvient pas à expliquer la situation sur le terrain; ce marché est essentiellement animé par la demande, et la plupart des études faites cherchent à déterminer le niveau de croissance, plutôt que la répartition des résultats de celle-ci. Même la croissance phénoménale de la production de richesses au cours des dernières décennies ne sera pas viable à terme si la richesse n'est pas répartie de façon plus équitable. Le développement du secteur privé est certainement important, mais dans les pays en développement, où la formation des revenus est ce qui le plus urgent, les lacunes de l'infrastructure doivent être comblées par l'État.

90. Enfin, la création d'emplois dépend de l'activité économique, qui à son tour est subordonnée non seulement à la structure interne de l'économie mais aussi à des facteurs externes tels que les droits de douane et l'accès aux marchés étrangers. C'est

pourquoi on ne peut oublier la dimension internationale du développement.

91. **M. Flassbeck** (Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement à la CNUCED) dit qu'il est essentiel d'assurer le bon fonctionnement du mécanisme des prix dans la macroéconomie, et notamment la détermination des salaires, des taux d'intérêt et des taux de change. L'augmentation des salaires doit être parallèle à l'augmentation de la productivité afin de stimuler la demande intérieure, car le commerce intérieur est le véritable moteur d'une croissance durable à long terme.

92. Répondant aux observations faites par l'observateur de l'Algérie, il dit que si les efforts déployés pour promouvoir une croissance verte sont louables, il faut rappeler la nécessité de veiller à ce que le mécanisme des prix, dans l'ensemble de l'économie, fonctionne au mieux. Par exemple, si l'on veut réduire l'utilisation des combustibles fossiles, les autorités doivent s'assurer qu'il y a bien les incitations voulues dans le secteur privé.

93. Répondant aux questions soulevées par le représentant du Bangladesh, il dit qu'une fois que les taux d'intérêt, les taux de change et les salaires sont sur la bonne voie, d'autres initiatives, telles que des programmes de formation, peuvent alors également être mises en œuvre. À ce stade, la destruction de certains emplois est inévitable, et le problème est de faire en sorte que la croissance et la création d'emplois dépassent le nombre d'emplois qui sont éliminés. Alors que l'investissement étranger direct peut offrir la possibilité de faire démarrer la productivité, il n'a pas le même effet positif que l'investissement et l'augmentation de la productivité qui trouvent leur origine dans l'économie intérieure elle-même. De plus, l'investissement étranger direct exclut souvent les travailleurs locaux. Alors que les réductions de salaire sont fréquemment la réponse donnée à une crise économique, l'exemple de la Grèce montre assez que ces réductions de salaire ont également un effet négatif sur les marchés financiers et sur la confiance des organismes de notation ainsi que sur la demande intérieure, tandis qu'une dévaluation de la monnaie a au moins l'avantage de stimuler les exportations.

94. Répondant au représentant de la Chine, il dit que les petites et moyennes entreprises ont besoin dans l'ensemble d'un bon climat de politique économique, d'une bonne croissance économique et d'une main-

d'œuvre instruite. Dans beaucoup de pays en développement, c'est l'esprit d'entreprise qui fait le plus défaut; il appartient aux gouvernements de créer des perspectives d'activité.

95. **M. Rama** (Directeur à la Banque mondiale, auteur principal du *Rapport sur le développement dans le monde 2013*), répondant au représentant du Bangladesh, dit que la définition statistique de l'emploi repose souvent sur la notion de durée. Il subsiste cependant certaines imprécisions. Par exemple, il faut préciser à quel moment les tâches domestiques occasionnelles peuvent être définies comme un travail, et que les éléments d'un succès futur peuvent se développer chez les jeunes qui ne sont pas ouvertement employés ou en formation. L'aspect « droits de l'homme » est essentiel à cet égard : les emplois dont les conditions violent les droits de l'homme, par exemple parce qu'ils impliquent du travail forcé ou de la coercition, ne doivent pas figurer dans la définition du travail.

96. Répondant au représentant de l'Allemagne sur les moyens de mesurer la création d'emplois, il dit que la Banque mondiale réalise actuellement des enquêtes détaillées sur les ménages, qui permettront d'augmenter le corpus de données disponibles. En même temps, si on envisageait de définir un nouvel OMD concernant l'emploi, il ne faudrait pas oublier que les emplois ne sont pas toujours une fin en soi; dans une économie prospère, les travailleurs préféreront peut-être travailler moins longtemps et avoir plus de temps de loisir. L'option consistant à travailler moins longtemps chaque semaine pourrait faire partie du développement. Le véritable objectif est de s'assurer qu'il y a assez d'emplois pour tous ceux qui souhaitent travailler.

97. La technologie n'a pas d'impact sur l'emploi à moyen terme, mais des tensions peuvent apparaître à court terme. La question est de savoir comment arbitrer; par exemple, dans les pays surtout agricoles : faut-il aider l'agriculture à grande échelle ou la petite agriculture? La croissance entraîne la création d'emplois mais aussi la destruction d'emplois. Idéalement, comme cela a été le cas en Chine, de nouveaux emplois devraient être créés avant que les emplois anciens soient éliminés. La présence d'une industrie nouvelle peut également augmenter l'offre de travail en encourageant les filles à poursuivre leurs études et à s'engager dans une profession.

98. Il est difficile de quantifier le rôle des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement car on dispose de très peu de données sur les plus petites d'entre elles. Celles-ci sont les moteurs de nombreux emplois, mais il s'y produit aussi beaucoup de destructions d'emplois, car elles ont tendance à ouvrir et fermer leurs portes rapidement. Les obstacles auxquels se heurtent les petites et moyennes entreprises peuvent plus facilement être repérés : l'accès à l'électricité, l'accès au crédit, aux capacités de gestion, et les niveaux de la productivité.

99. S'agissant de l'acquisition de qualifications, il se pose un certain nombre de questions bien délimitées. Certaines qualifications peuvent facilement être enseignées tandis que d'autres non. Ainsi, dans l'Asie de l'Est, la création d'emplois a permis à la main-d'œuvre d'acquérir certaines qualifications non cognitives, par exemple la ponctualité et certaines compétences sociales, à la faveur de la pratique.

100. La question des emplois verts rappelle le fait que certains emplois sont plus bénéfiques au développement que d'autres. Cependant, il faut être prudent car il existe plusieurs définitions des emplois verts, certaines de ces définitions étant étroites alors que d'autres incluent la notion de travail décent, et tandis que certaines formes de croissance verte pourraient avoir un effet négatif sur le marché du travail à long et à court terme. Le revenu engendré par les emplois cache souvent leur véritable impact. Les emplois nécessaires pour attirer les femmes et les jeunes et les avantages qu'ils présentent sont rarement limités à la seule rémunération; par exemple, ils peuvent avoir pour effet de donner aux femmes une plus grande influence au foyer et dans la société.

101. S'agissant d'un programme d'action pour l'avenir, il dit qu'il est essentiel d'améliorer les données disponibles; il faut accepter qu'il n'y a pas de solution universelle pour toutes les situations; et il faut mettre au point un ensemble plus détaillé de priorités, s'assurer qu'on adopte bien une démarche transsectorielle de la création d'emplois, et encourager une meilleure coordination internationale pour garantir que la croissance de l'emploi dans une région ne compromette pas d'autres régions sous forme de destruction d'emplois.

La séance est levée à 18 h 5.